

Sainte-Martine, le 15 décembre 2022

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Martine, tenue le 15 décembre 2022 à 8 h 30 à la salle du conseil situé au 1, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, sous la présidence de madame Mélanie Lefort, mairesse.

Sont présents : Monsieur Christian Riendeau
 Monsieur Normand Sauvé
 Monsieur Dominic Garceau
 Madame Carole Cardinal
 Madame Caroline Ouellette

Est absent : Monsieur Jacques Jodoin

Monsieur Daniel LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

AVIS DE CONVOCATION

Cette séance est une assemblée extraordinaire du conseil, convoquée dans le but de traiter des sujets suivants :

- Avis de motion pour le Règlement numéro 2022-428 concernant l'imposition de taxes et des compensations se terminant le 31 décembre 2023 et dépôt du projet de règlement.

Conformément à l'article 425 du *Code municipal du Québec* et au *Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de Sainte-Martine*, l'avis de convocation a été notifiée à tous les membres du conseil.

Ouverture de la séance

Le quorum ayant été constaté,

Il est proposé par monsieur Normand Sauvé
appuyé par monsieur Dominic Garceau
et résolu à l'unanimité des membres présents

Que la séance soit ouverte à 8 h 30.

Adoptée

2022-12-179 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Caroline Ouellette
appuyé par madame Carole Cardinal
et résolu à l'unanimité des membres présents

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

Adoptée

Sainte-Martine, le 15 décembre 2022

Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2022-428 concernant l'imposition de taxes et des compensations se terminant le 31 décembre 2023

Madame Mélanie Lefort, mairesse, par la présente:

- Donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une séance subséquente, le Règlement numéro 2022-428 concernant l'imposition de taxes et des compensations se terminant le 31 décembre 2023;
- Dépose le projet du Règlement numéro 2022-428.

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Dominic Garceau
appuyé par monsieur Christian Riendeau
et résolu à l'unanimité des membres présents

De lever la séance à 8 h 33.

Mélanie Lefort
Mairesse

Daniel LeBlanc
Directeur général
Greffier-trésorier